

et ils ont pensé qu'il n'était pas nécessaire de signer d'avance une requête qui viendrait bientôt après en Chambre. Ils ont été induits en erreur. Nous qui l'avons signée et expédiée d'avance, nous avons pris une bonne précaution.

L'Hon. Membre dit qu'il préfère un gouvernement de natifs. Pour moi, je ne veux pas cela; j'aime autant celui de mes co-sujets, amis des lois, de la liberté, de la justice, qui protègent indistinctement toutes les industries, et veulent accorder à tous les mêmes droits et les mêmes privilèges: je les aime, je les estime tous sans distinction d'origine; mais non pas ceux, qui, conquérans orgueilleux, viennent nous contester nos droits, nos mœurs et notre religion. S'ils ne sont pas capables de s'allier avec nous, ils devraient demeurer chez eux. Il n'y a pas de différence entre eux et nous: les mêmes droits et la même protection appartiennent à tous. Assurément je préférerais le gouvernement des natifs du pays à celui des hommes dont je viens de parler; et, mes compatriotes ont déjà fait preuve de capacité, d'intégrité. Ceux-mêmes qui réclament ces privilèges exclusifs les réprouvent dans leur cœur, et ils en seront eux-mêmes les victimes. En supposant qu'ils fissent du Canada une Nouvelle Acadie, et qu'ils chassassent toute la population Française, la division se mettrait bientôt parmi eux. S'ils parvenaient à former des Bourgs pourris, bientôt même cette représentation corrompue les opprimerait eux-mêmes. Il est dans le cœur de tous de détester les privilèges exclusifs; mais la haine, la passion, l'esprit de parti les aveuglent et les y portent, sans leur permettre d'en envisager les conséquences.

L'Hon. Membre de Bellechasse nous a dit qu'il n'introduirait pas d'autres mesures devant le comité que cette pétition: grand nombre d'autres questions pourraient y être amenées; mais j'en signalerai particulièrement une de grande importance, qui devrait venir aussi devant ce comité, c'est la harangue inconvenable et insultante prononcée par Matthew Lord Aylmer à la clôture de la dernière session. Rien de plus avalissant et de plus indiscret que cette Harangue: un homme qui a une certaine dignité à maintenir, ne devrait pas s'avilir et se dégrader jusqu'à se complaire dans l'insulte. Cette adresse faite aux membres, était faite au peuple: l'injure est pour lui comme pour nous qui les représentons. Aussi en vain dirait-on que cette harangue s'adressait à l'ancienne chambre; nous avons à venger une offense commise contre tout le Peuple.

Quant aux griefs énumérés dans cette requête, il n'est pas nécessaire de s'étendre bien au long: ce sont des faits notoires. Si l'administration trouve des défenseurs de ses écarts, alors il faudra entrer dans de plus longues discussions.

Je me bornerai seulement à dire que le pays souffre des maux extrêmes et que la douleur et l'affliction sont descendues jusque dans la chaumière. Les plaintes et le mécontentement sont généraux. On se demande ce que signifie donc un gouvernement représentatif, si ses employés croient que leur commission leur donne le droit de tout faire et de tout oser? Persuadé de cet état de choses, témoin de ces sentimens de tous, je m'élèverai de toute ma force contre

une administration qu'il serait immoral de ne pas dénoncer, qui est soutenue d'une branche de la Législature, qui a l'audace et l'effronterie de se dire la protectrice de la minorité. Les anglais de la minorité sont de mauvais sujets anglais, lorsqu'ils se distinguent de leurs co-sujets, et qu'ils revendiquent des privilèges à eux; et dès lors ils n'ont plus de droit à la protection des lois, à moins que le peuple de ce pays ne soit assez démoralisé pour se soumettre de bon cœur à la domination du petit nombre; ce que je ne crois pas. Mais on nous dit: soyons frères. Soyons-le: mais vous voulez avoir le pouvoir, les places et les salaires, et encore vous vous plaignez plus que nous. C'est cette injustice que nous ne pouvons souffrir. Nous demandons des institutions politiques qui conviennent à l'état de société où nous vivons; et qui rendent les ci-devant colonies. Anglaises beaucoup plus heureuses que nous ne sommes; ces réformes changeraient et disposeraient au bien ces mêmes hommes qui dans le conseil se croient préposés pour faire le mal; où ils sont entrés par la flatterie, et où ils se soutiennent par l'oppression. Voilà pourquoi il n'y a pas un moment à perdre pour s'assurer d'aussi heureux résultats, s'il est possible.

Je recommande l'examen du discours de clôture, où l'on se permet contre la Chambre une censure dont le discours du général Graig en 1810 fournit un exemple: lui qui ne faisait qu'emprisonner les citoyens, que celui-ci tue. Pareils discours ont toujours été le sujet de remarques, et celui de la dernière session ne devra pas être passé sous silence.

M. MORIN. Je dirai que quant aux dépêches dont on nous parle, le gouverneur lui-même nous annonce qu'il n'en n'a pas reçu suffisamment: il n'en aura pas plus dans quatre jours. Je pourrais dire d'après ce que j'ai vu en Angleterre, jusqu'à quel point nous pouvons espérer un remède, si j'entendais quelque chose à la diplomatie. On nous promet beaucoup, mais dans le fait les Ministres s'occupent beaucoup plus de leurs £4000 et de leurs élections que de nos affaires: ils sont toujours auprès de la Chambre des Communes où je ne sais quoi les attire. Quant à la certitude d'une justice complète, je suis sur le même pied avec l'Hon. Membre pour Sherbrook.

Division: 70 Pour. 8 Contre:

M. Morin met devant le président son projet de requête, et demande que le Président fasse rapport de progrès demain à 10 heures.

M. Power observe que cette requête ne lui a jamais été présentée; qu'il ne l'a point sur les gazettes, parce qu'elles attirent bien peu son attention, et que le délai lui semble trop court.

M. VANFELSON: Il ne s'agit pas de décider du mérite de la Requête: M. Morin la soumet à l'Assemblée, voilà tout. Nous en discuterons le principe plus tard, et rien ici ne nous lie à la voter telle qu'elle est. D'ailleurs M. Power a dû la lire sur les gazettes, qui sont de son goût: c'est une question d'importance bon à voir d'avance; et sur laquelle pour ma part, je suis prêt.

MR. LAFONTAINE: Mr. Power nous dit qu'il se plaint peu à la lecture des Gazettes, et moi, je me souviens de l'avoir vu citer ici un long article de gazette fort insignifiant. Il ne connaît point l'état de la question.... S'est-il donc présentée à ses constituans, sans leur rendre